

METROPOLE DU GRAND NANCY

ENQUETE PUBLIQUE

DU 2/02/2026 AU 16/02/2026

COMMUNE DE SAINT MAX

**DOSSIER DE CLASSEMENT D'OFFICE DE VOIRIE ET
ESPACES DE VOIRIE**

(article L. 141-3 du code de la voirie routière)

SAINT-MAX

CLASSEMENT D'OFFICE DES VOIES ET RESEAUX

**Classement d'office
en application de l'article L 318-3 du code de l'urbanisme**

SOMMAIRE

- 1. Note de présentation et annexe**
- 2. Plans de situation**
- 3. Délibération de la Métropole du Grand Nancy du 25 septembre 2025**
- 4. Arrêté de la Métropole du Grand Nancy du 4 décembre 2025**
- 5. Liste des propriétaires et origines de propriété**

1 – NOTE DE PRÉSENTATION

Dans le cadre de la compétence voirie, il est nécessaire de procéder à la remise des voies, réseaux et espaces verts de voirie à la collectivité gestionnaire du domaine public.

Il en est ainsi de diverses parcelles listées dans l'annexe sises sur la commune de Saint Max.

Ces voies et espaces de voirie représentant une surface d'environ 1 279 m², n'ont jamais fait l'objet d'une rétrocession dans le domaine public et aucun acte notarié n'a été enregistré au Service de la Publicité Foncière. Le transfert de propriété n'a donc pu aboutir et la situation des biens s'en trouve compliquée.

Compte tenu de la difficulté de mener à terme la procédure normale d'intégration par l'obtention des accords de cession de tous les propriétaires riverains et de l'absence d'association syndicale, il y a lieu de procéder à un transfert d'office et classement dans le domaine public des voies et réseaux.

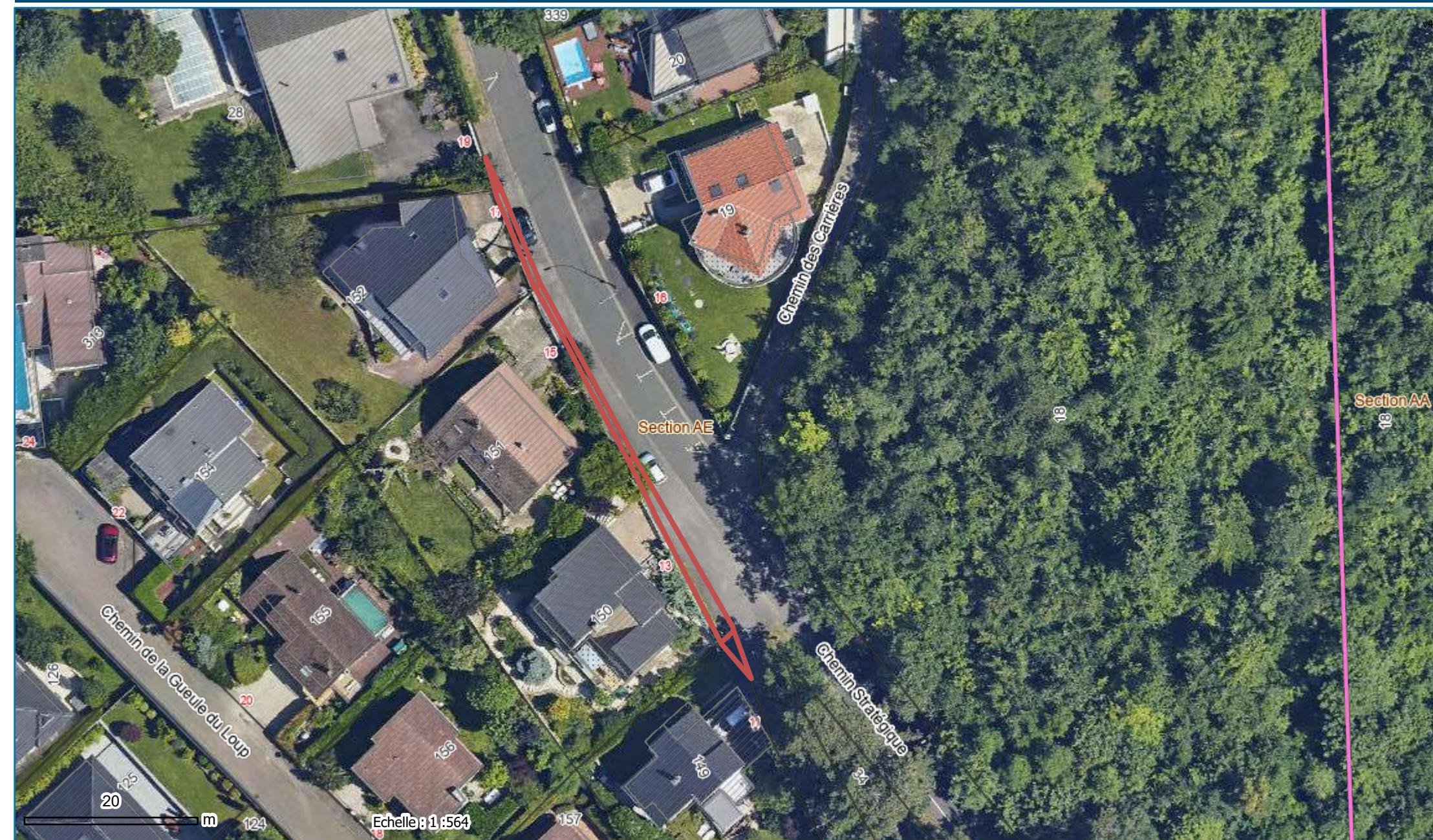
Cette procédure consiste à soumettre le projet à enquête publique puis à délibérer pour décider le transfert d'office et le classement dans le domaine public, sans indemnité, de la propriété avec approbation du plan d'alignement, tel qu'énoncé dans l'article L 318-3 du code de l'urbanisme, s'il n'y a pas d'opposition lors de l'enquête, ou saisir le Préfet dans le cas contraire.

La décision de l'autorité administrative portant transfert vaut classement dans le domaine public et éteint, par elle-même et à sa date, tous droits réels et personnels existant sur les biens transférés. Dans ce cadre, l'enquête publique vaut enquête au titre de l'article L.141-3 du Code de la voirie routière.

**Classement d'office
Mise à l'enquête publique
Saint-Max**

Annexe délibération de bureau du 25 septembre 2025

VOIES	COMMUNE	REF CADASTRALES	CONTENANCE ESTIMEE m ²
Chemin Stratégique	St Max	AE 28p	2
		AE 149p	5
		AE 150p	38
		AE 151p	19
		AE 152p	8
Rue des Pétunias	St Max	AD 367p	23
		AD 368p	40
		AD 370p	44
chemin des Brigeottes	St Max	AH 328	33
		AH 329	31
		AH 426p	23
rue des Brissons	St Max	AH 252p	15
rue du Maquis de Ranzey	St Max	AH 66p	11
		AH 67p	26
		AH 69p	52
		AH 70p	32
		AH 75p	15
		AH 76p	20
		AH 77p	32
		AH 78p	18
		AH 79p	29
		AH 81p	40
		AH 82p	28
		AH 220p	140
		AH 253p	39
		AH 281p	26
		AH 382	65
		AH 389p	29
rue du Groupe Libérateur	St Max	AB 1p	33
		AD 218	34
		AD 221	34
		AD 222	34
		AD 225	37
		AD 226	33
Impasse St Livier	St Max	AK 611	53
		AK 640	116
rue du Maréchal Foch	St Max	AI 98p	7
rue Diderot	St Max	AI 104p	15
Contenance totale estimée:			1 279



Limites administratives

Grand Nancy

Communes du Grand Nancy

Cadastre

Parcelle

Section cadastrale

Bâtiments durs

Bâtiments légers

cadastre_aob

Parcelle_AOB

Noms des voies et adresses

Numéro voie

Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Date d'impression : 04/08/2025

AD 367, 368, 370 à St Max



Limites administratives

Grand Nancy

Communes du Grand Nancy

Cadastre

Parcelle

Section cadastrale

Bâtiments durs

Bâtiments légers

cadastre_aob

Parcelle_AOB

Noms des voies et adresses

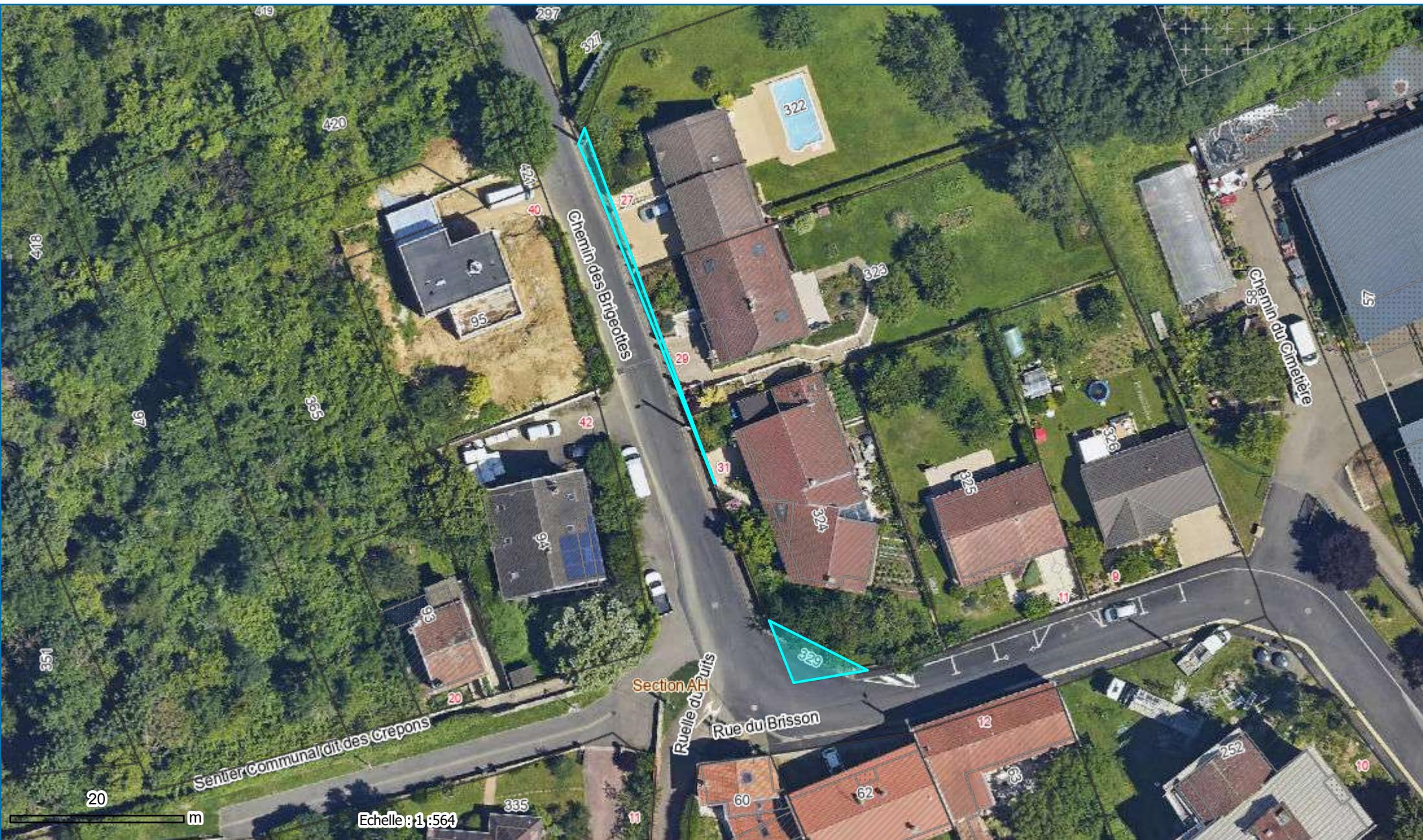
Numéro voie

Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Date d'impression : 04/08/2025

AH 328 et 329 à Saint Max



Limites administratives

■ Grand Nancy
■ Communes du Grand Nancy

Cadastre

■ Parcalle
■ Section cadastrale
■ Bâtiments durs
■ Bâtiments légers

Habilage surfacique

■ Cimetière (IGN)
cadastre_aob
■ Parcalle_AOB

Noms des voies et adresses

■ Numéro voie
■ Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Date d'impression : 05/08/2025



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle
- Section cadastrale
- Bâtiments durs

Bâtiments légers cadastre_aob

- Parcelle_AOB

Noms des voies et adresses

- Numéro voie
- Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Date d'impression : 05/08/2025



Limites administratives

Section cadastrale
Subdivision fiscale

Grand Nancy
Communes du Grand Nancy

Cadastral

Parcelle

Habilage surfacique
Cimetière (IGN)

Bâtiments durs
Bâtiments légers

cadastre_aob

Parcelle_AOB

Noms des voies et
adresses

Numéro voie

Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Date d'impression : 07/08/2025

Commune :
SAINT MAX (482)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 487 Z
Document vérifié et numéroté le 04/03/2016
A Nancy PTGC
Par HUMBERT Gilles
Géomètre
Signé

Centre des Impôts foncier de :
NANCY
Cité administrative
bâtiment H2
45 rue sainte catherine-BP 60042
54036 NANCY CEDEX
Téléphone : 03-83-85-46-46

cdif.nancy@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires susvisés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de sondage, dont copie ci-jointe, dressé le ----- par ----- géomètre à -----.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la somme 6463.

-----, le -----

Section : AH
Feuille(s) : 000 AH 01
Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm]

Echelle d'origine : 1/1000

Echelle d'édition : 1/500

Date de l'édition : 04/03/2016

Support numérique :

D'après le document d'arpentage dressé

Par SUAIRE Patrick (2)

Réf. :

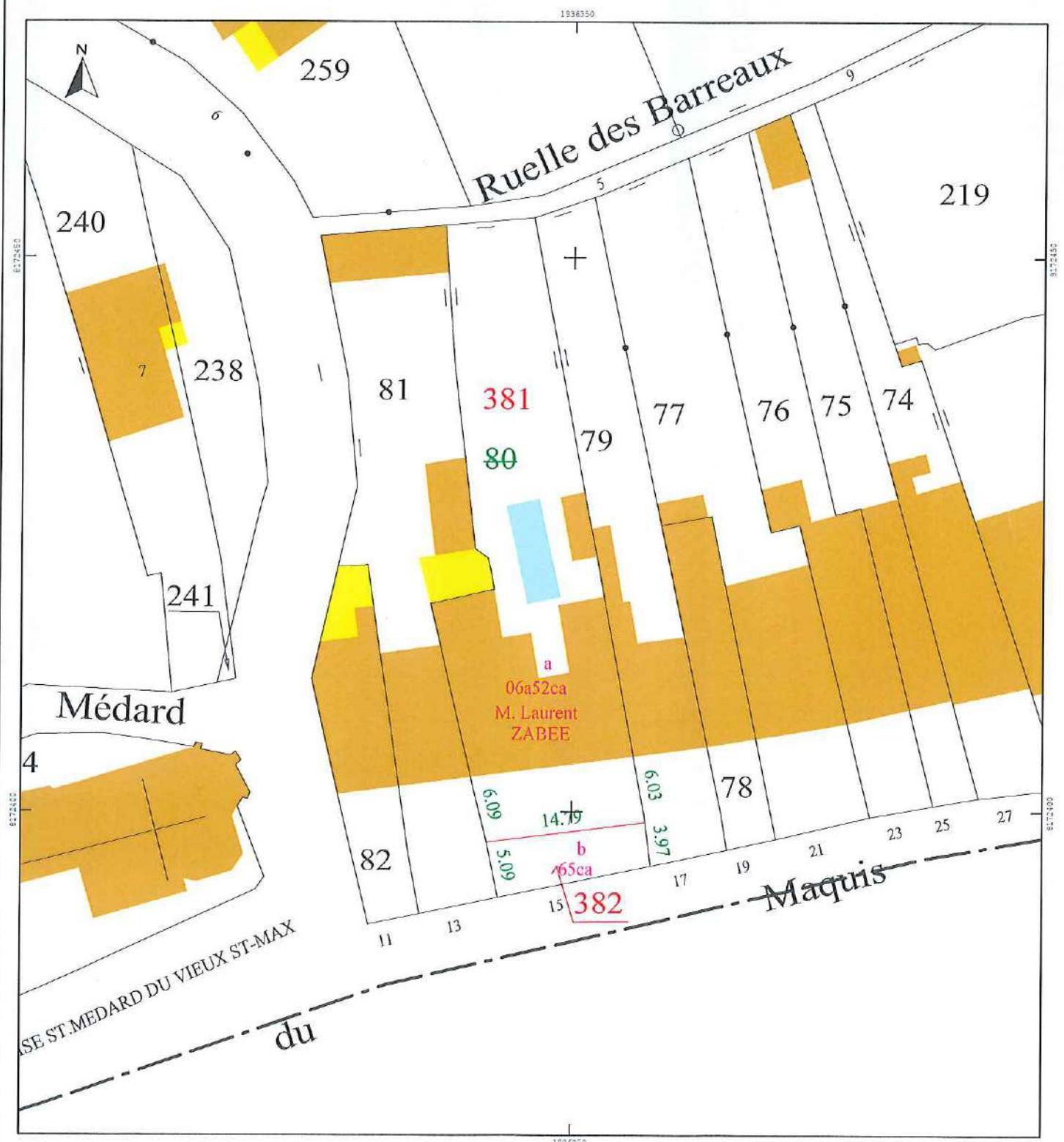
Le 04/01/2016

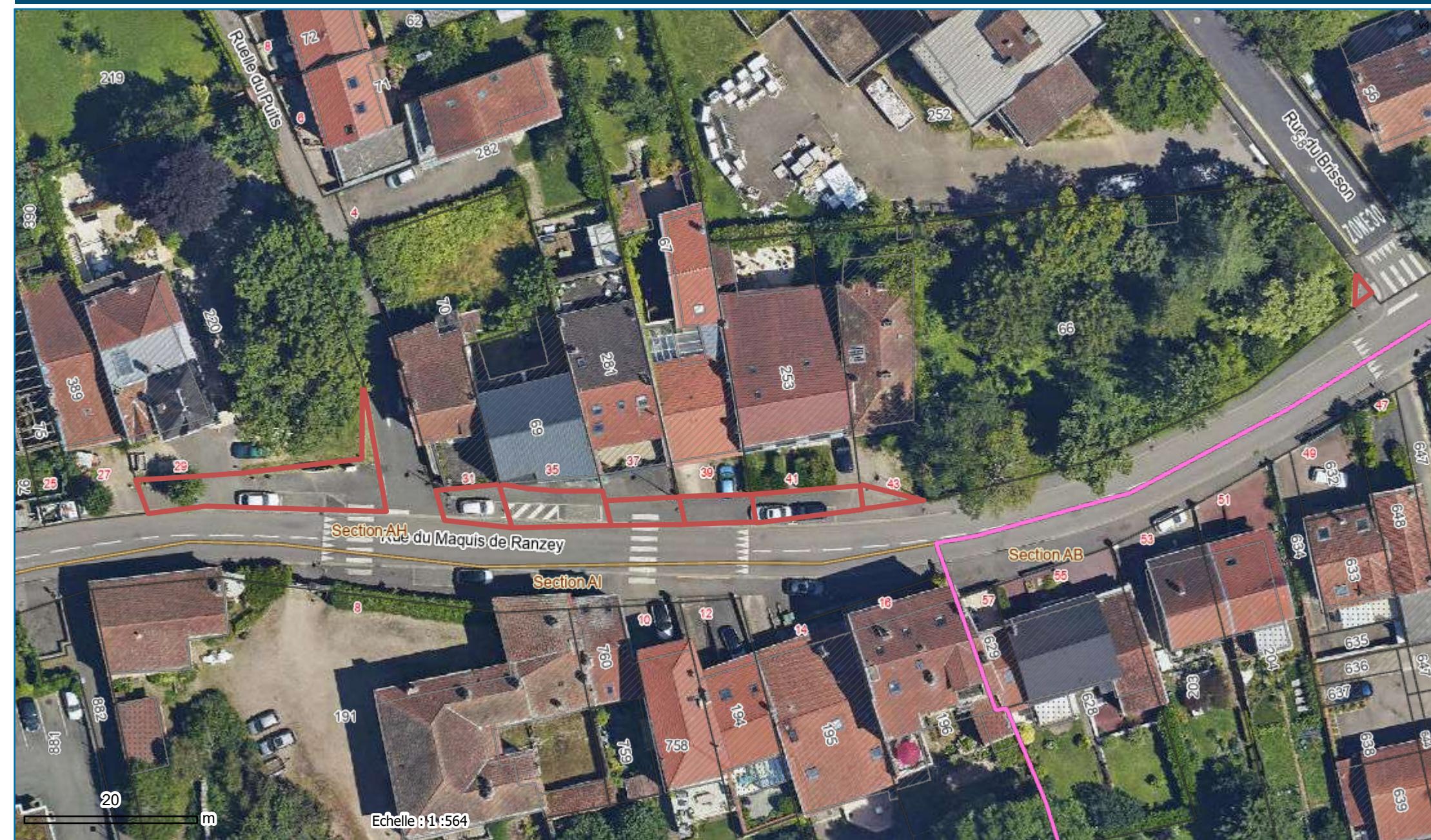
Document vérifié et numéroté le 04/03/2016

(1) Rayez les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan relevé par voie de rachat à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agrée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien relaisé du cadastre, etc ...).

(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant, quittance de l'autorité expéditionnaire, etc ...).





Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle
- Section cadastrale
- Subdivision fiscale

Bâtiments durs

Bâtiments légers

cadastre_aob

Parcelle_AOB

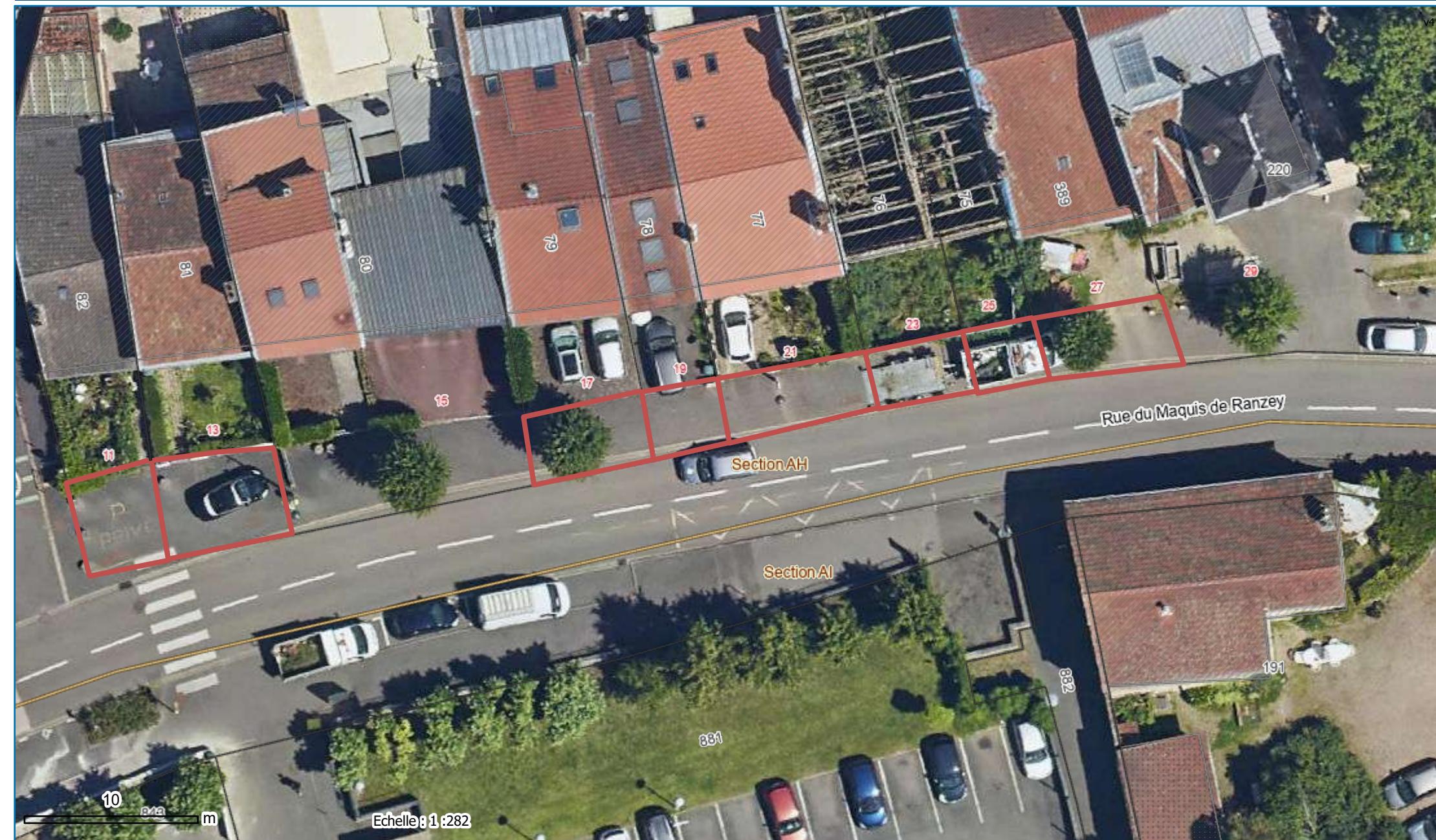
Noms des voies et adresses

Numéro voie

Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Date d'impression : 07/08/2025



10 m

Echelle : 1:282

Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle
- Section cadastrale
- Subdivision fiscale

Bâtiments durs

Bâtiments légers

cadastre_aob

Parcelle_AOB

Noms des voies et adresses

Numéro voie

Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Date d'impression : 07/08/2025

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Commune :
Saint-Max

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 4538
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :

Cachet du service d'ordre : **GrandNa**
COMMUNAUTÉ URBAINE & H
Par Délégation du Président
Le Directeur du service Domanialité

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Section : AK
Qualité du plan : P4

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 09/08/2012
Support numérique :

Document d'arpentage dressé
par M. Mr Patrick SUAIRE

à : NANCY

Date : 09/08/2012

Signature :

S.C.P. SUAI

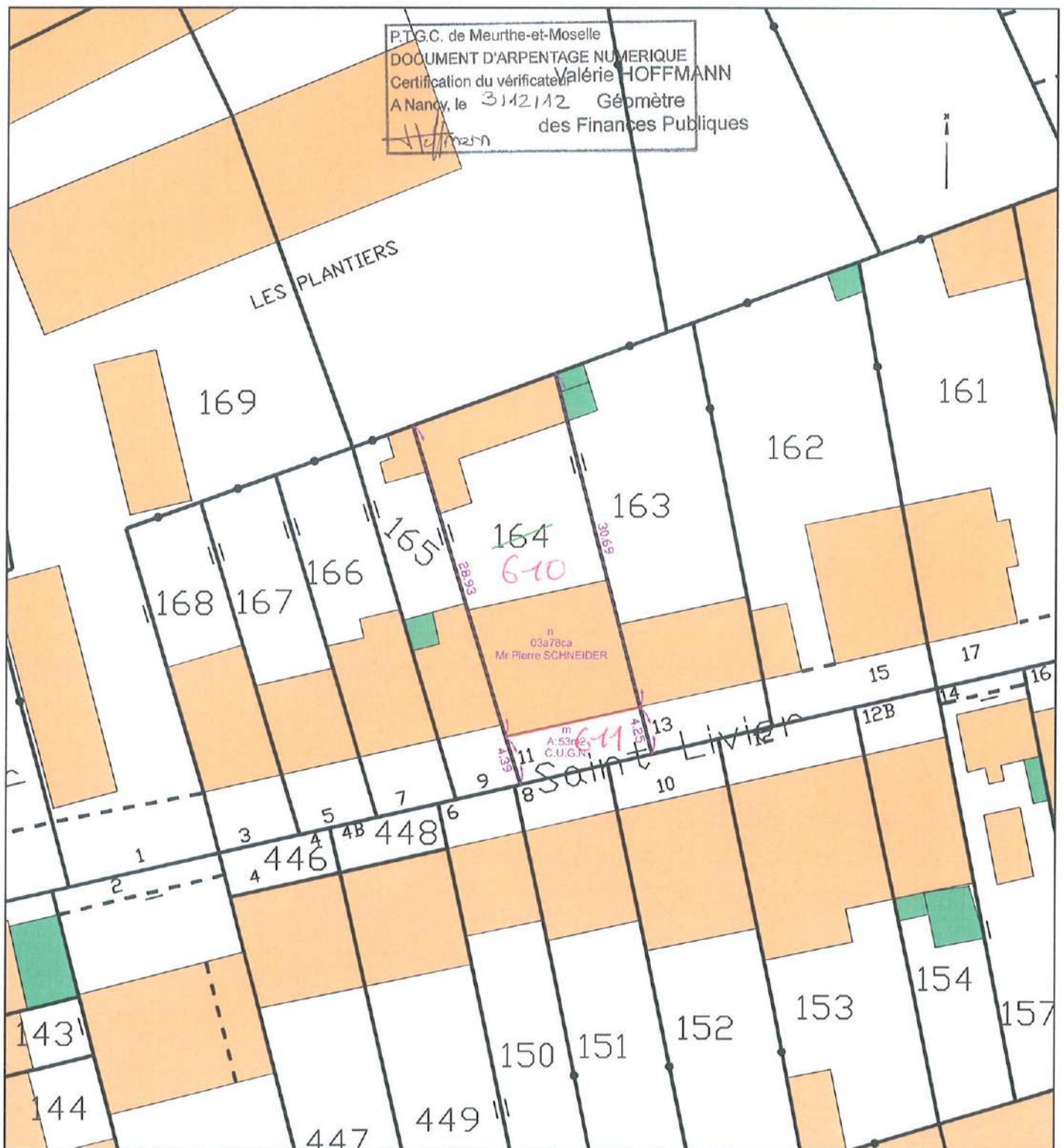
~~Géomètres-experts associés~~
~~Siège Social : 96, rue Isabey - 54000 NANCY~~

Tel. 03 83 96 68 26 - Fax 03 83 96 24 03

(1) Rayez les mentions truffées. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une séquise (plan renoué par voie de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux même le planification.

(3) Préciser les norme et qualité du signalatoire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriante)

www.ijerpi.org | 100



07-9472-2791

Commune :
SAINT MAX (482)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 551J
Document vérifié et numéroté le 14/02/2019
APTGC Nancy
Par Renaud Lécuyer
Géomètre
Signé

NANCY
Cité administrative
bâtiment H2
45 rue sainte catherine-BP 60042
54036 NANCY CEDEX
Téléphone : 03-83-85-48-55

cdif.nancy@dgfp.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires susmentionnés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou d'ornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente 6463.

A , le

(1) Rayez les inscriptions inutiles. La forme A n'est applicable que dans le cas d'une copie d'un plan dressé par voie de mise à jour. Dans la forme B, les propriétaires peuvent avoir effectué ou fait faire le piquetage.

(2) Qualité de la personne ayant effectué le piquetage. Inspecteur, géomètre ou tout autre titulaire du cadastre, etc...)

(3) Précisez les noms et qualités des personnes qui ont établi le plan d'arpentage (propriétaire, locataire, représentant quelconque de l'ouvrage à propriétaires, etc...)

Section : AK
Feuille(s) : 000 AK 01
Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm]

Echelle d'origine : 1/1000

Echelle d'édition : 1/250

Date de l'édition : 14/02/2019

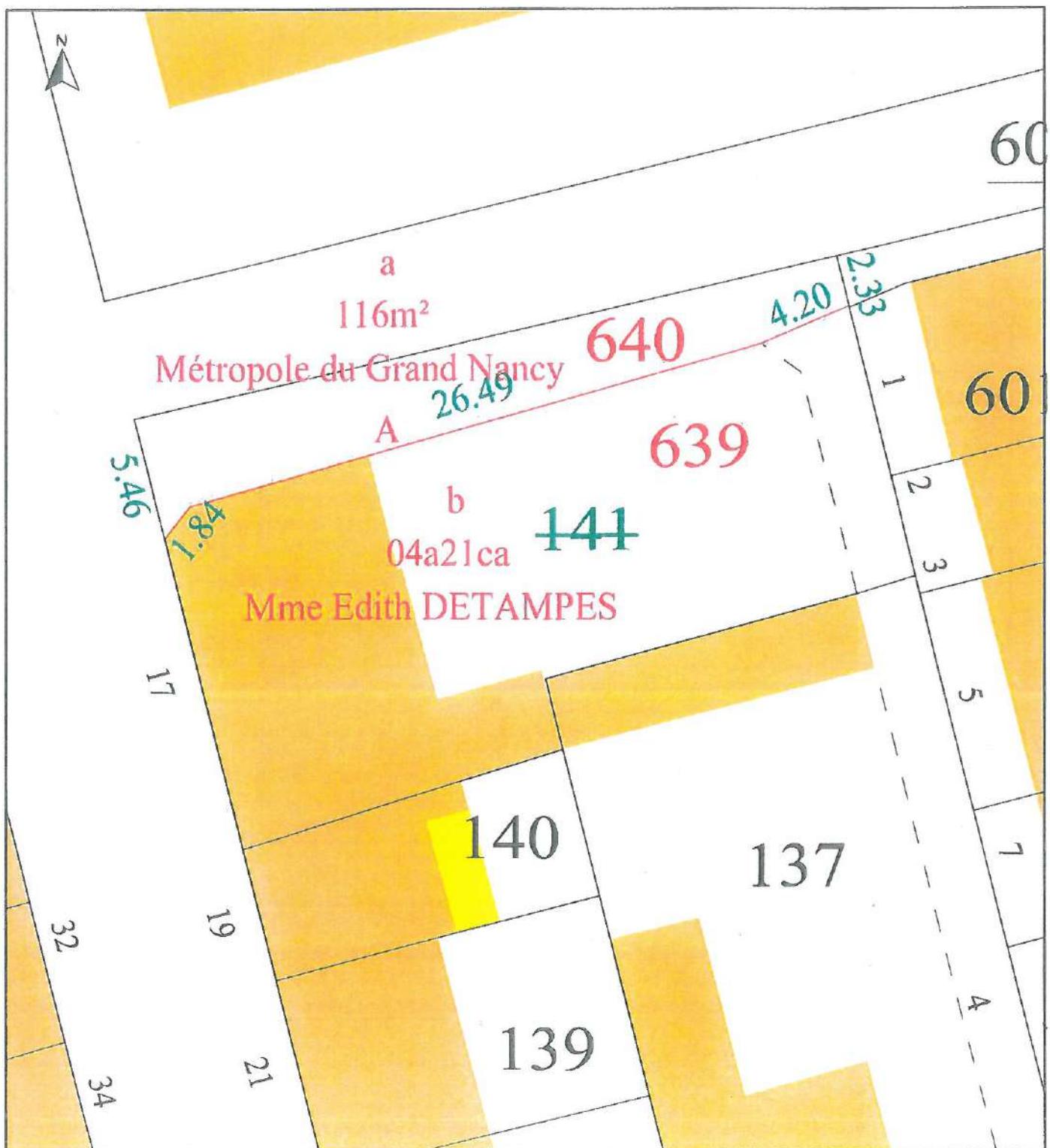
Support numérique :

D'après le document d'arpentage dressé

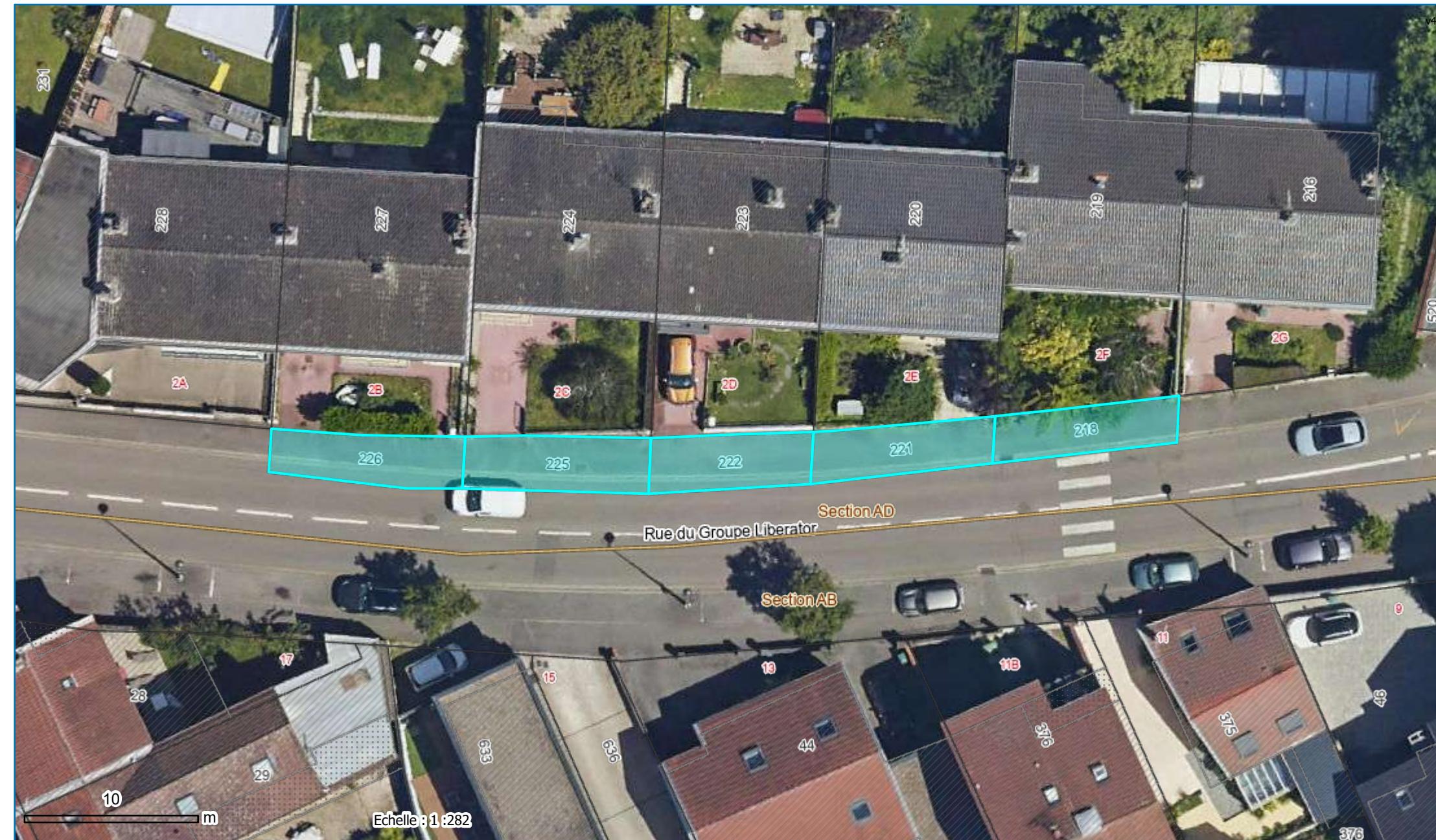
Par YOANN JACQUOT (2)

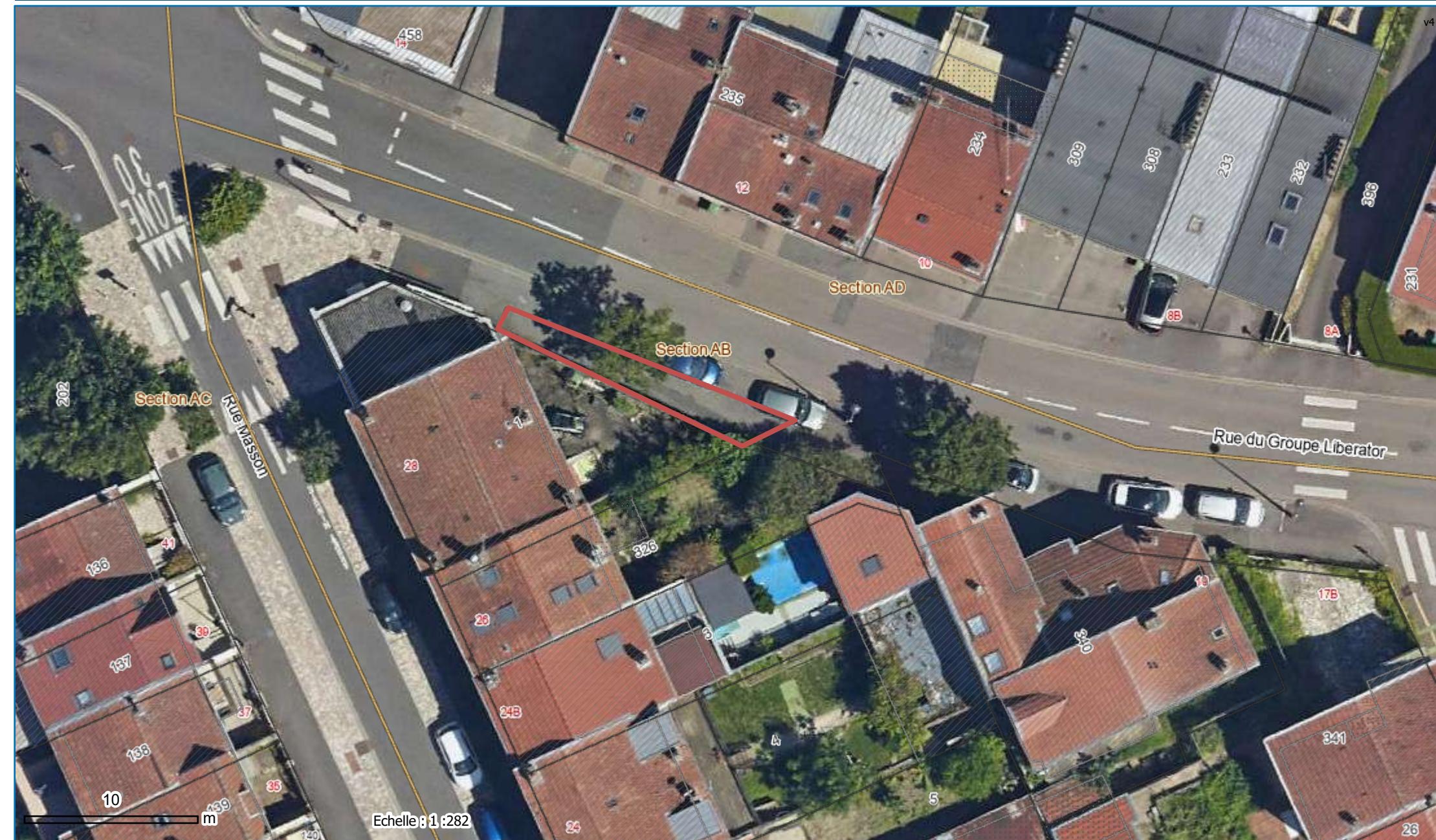
Réf. :

Le 25/01/2019



AD 218, 221, 222, 225, 226 à St Max





Limites administratives

Grand Nancy

Communes du Grand Nancy

Cadastre

Parcelle

Section cadastrale

Bâtiments durs

Bâtiments légers
cadastre_aob

Parcelle_AOB

Noms des voies et
adresses

Numéro voie

Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Date d'impression : 07/08/2025



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle
- Section cadastrale
- Subdivision fiscale

Bâtiments durs
Bâtiments légers

cadastre_aob

Parcelle_AOB

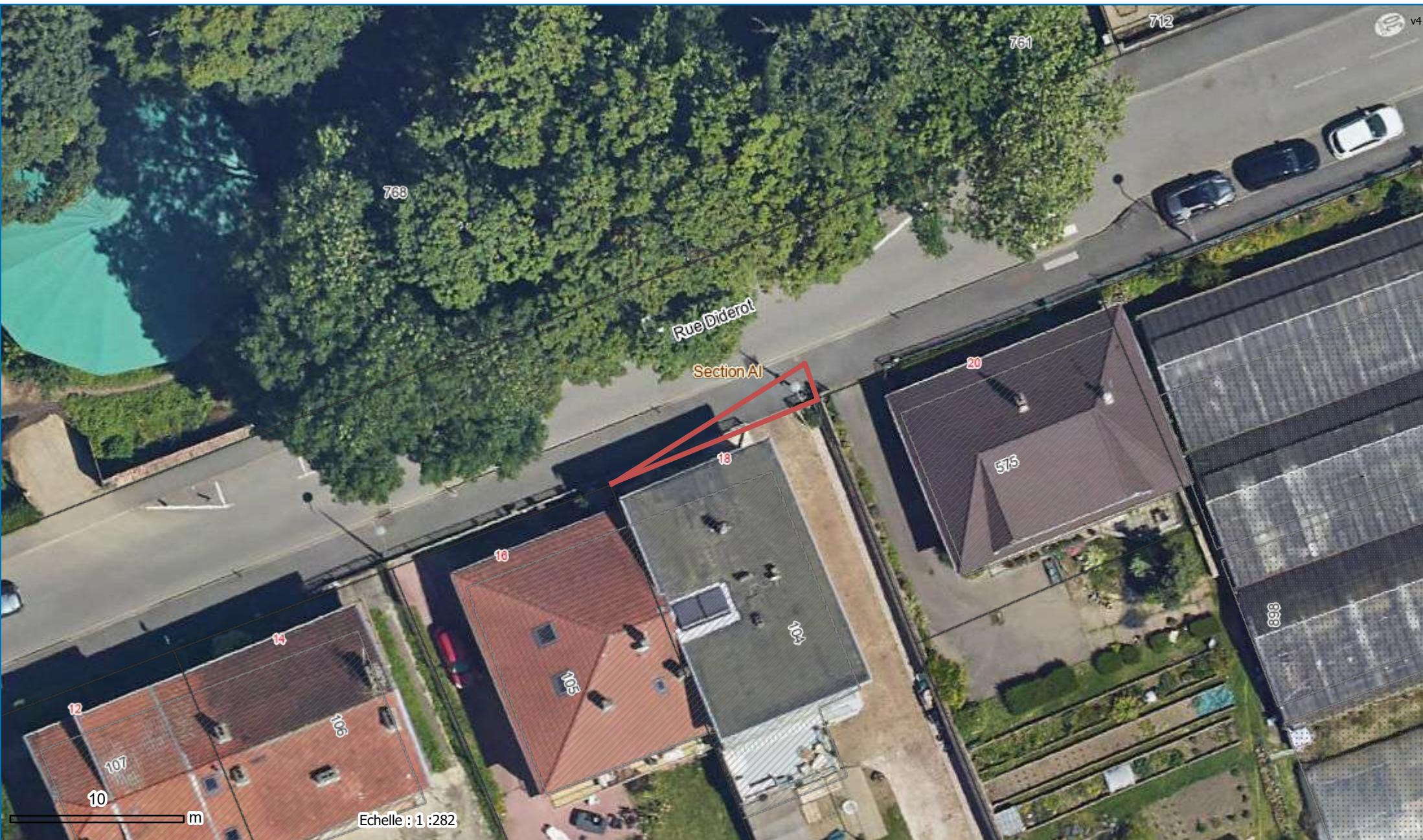
Noms des voies et adresses

Numéro voie

Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Date d'impression : 07/08/2025



Limites administratives

Grand Nancy

Communes du Grand Nancy

Cadastre

Parcelle

Section cadastrale

Subdivision fiscale

Noms des voies et
adresses

Numéro voie

Nom voie



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY

POLITIQUE PUBLIQUE :

Voirie et espaces publics

SEANCE DU : 25 septembre 2025**OBJET :**

AFI - Diverses parcelles à Saint-Max -
Classement d'office des voies et réseaux

DELIBERATION N° : DEL20250925_B12**RAPPORTEUR :** Monsieur Henri CHANUT**EXPOSE DES MOTIFS**

Dans le cadre de la compétence Voirie, il est nécessaire de procéder à la remise des voies, réseaux et espaces verts de voirie à la collectivité gestionnaire du domaine public.

Il en est ainsi des parcelles listées en annexe, situées sur la commune de Saint-Max.

Ces voies et espaces de voirie représentant une surface d'environ 1 279 m², n'ont jamais fait l'objet d'une rétrocession dans le domaine public et aucun acte notarié n'a été enregistré au Service de la Publicité Foncière. Le transfert de propriété n'a donc pu aboutir et la situation des biens s'en trouve compliquée.

Compte tenu de la difficulté de mener à terme la procédure normale d'intégration par l'obtention des accords de cession de tous les propriétaires riverains et de l'absence d'association syndicale, il y a lieu de procéder à un transfert d'office et classement dans le domaine public des voies et réseaux.

Cette procédure consiste à soumettre le projet à enquête publique puis à délibérer pour décider le transfert d'office et le classement dans le domaine public, sans indemnité, de la propriété avec approbation du plan d'alignement, tel qu'énoncé dans l'article L 318-3 du code de l'urbanisme, s'il n'y a pas d'opposition lors de l'enquête, ou saisir le Préfet dans le cas contraire.

La décision de l'autorité administrative portant transfert vaut classement dans le domaine public et éteint, par elle-même et à sa date, tous droits réels et personnels existant sur les biens transférés. Dans ce cadre, l'enquête publique vaut enquête au titre de l'article L.141-3 du Code de la voirie routière.

Il vous est proposé de lancer l'enquête publique préalable au transfert d'office et classement des espaces de voirie listés en annexe dans le domaine public métropolitain.

DELIBERATION

En conséquence, et après avis de la Commission Finances et Ressources réunie le 16 septembre 2025, il vous est proposé :

- de lancer la procédure de transfert d'office et classement dans le domaine public de la Métropole du Grand Nancy des diverses parcelles listées en annexe pour une surface totale respective d'environ 1 279 m² situées à Saint-Max, en application des dispositions de l'article L. 318-3 du code de l'urbanisme,
- de lancer l'enquête publique correspondante,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document utile à cette affaire

Adopté à l'unanimité

Pour : 73

(Mme Danielle ACKERMANN, Mme Evelyne BEAUDEUX, Mme Sabrina BENMOKHTAR, Mme Véronique BILLOT, Mme Chloé BLANDIN, Mme Martine BOCOUM, M. Pierre BOILEAU, Mme Muriel BOILLON, M. Alain BOULANGER, M. Michel BREUILLE, M. Hocine CHABIRA, M. Henri CHANUT, M. Christophe CHOSEROT, Mme Sylvie COLIN, Mme Anne-Mathilde COSTANTINI, Mme Nicole CREUSOT, M. Eric DA CUNHA, M. Jean-Pierre DESSEIN, Mme Evelyne DEVOUGE, Mme Anne-Sophie DIDELOT, M. Patrice DONATI, M. Jean-Pierre EHRENFELD, M. Mounir EL HARRADI, Mme Nathalie ENGEL, M. Hervé FERON, M. Michel FICK, M. Laurent GARCIA, M. Bernard GIRSCH, M. Claude GRAUFFEL, Mme Stéphanie GRUET, M. Philippe GUILLEMARD, Mme Denise GUNDELWEIN, M. Stéphane HABLOT, M. Patrick HATZIG, Mme Fatiha HITOU RABHI, M. Pascal JACQUEMIN, Mme Christelle JANDRIC, Mme Chaynesse KHIROUNI, M. Mathieu KLEIN, M. Bertrand KLING, Mme Régine KOMOROWSKI, M. Antoine LE SOLLEZ, M. Alain LIESENFELT, Mme Isabelle LUCAS, M. Frédéric MAGUIN, M. Bertrand MASSON, M. Vincent MATHERON, Mme Annette MATHIEU, Mme Estelle MERCIER, Mme Delphine MICHEL, M. Jean-François MIDON, M. Romain MIRON, M. Franck MURATÉT, M. Marc OGIEZ, M. Eric PENSALFINI, M. Cyrille PERROT, M. Maurizio PETRONIO, Mme Nadine PIBOULE, M. Romain PIERRONNET, M. Serge RAINERI, Mme Véronique RAVON, Mme Dominique RENAUD, M. Areski SADI, M. Didier SARTELET, Mme Nicole STEPHANUS, M. Marc TENENBAUM, M. Sylvain THIRIET, Mme Catherine VIEUX-MELCHIOR, M. Laurent WATRIN, M. François WERNER, Mme Laurence WIESER, Mme Anne WUCHER, M. Bora YILMAZ)

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Danielle ACKERMANN, Mme Evelyne BEAUDEUX, Mme Sabrina BENMOKHTAR, Mme Véronique BILLOT, Mme Martine BOCCUM, M. Pierre BOILEAU, Mme Muriel BOILLON, M. Alain BOULANGER, M. Michel BREUILLE, M. Hocine CHABIRA, M. Henri CHANUT, M. Christophe CHOSEROT, Mme Sylvie COLIN, Mme Nicole CREUSOT, M. Jean-Pierre DESSEIN, Mme Evelyne DEVOUGE, Mme Anne-Sophie DIDELOT, M. Jean-Pierre EHRENFELD, M. Mounir EL HARRADI, Mme Nathalie ENGEL, M. Hervé FERON, M. Michel FICK, M. Bernard GIRSCH, M. Claude GRAUFFEL, Mme Stephanie GRUET, Mme Denise GUNDELWEIN, M. Patrick HATZIG, Mme Fatiha HITOU RABHI, M. Pascal JACQUEMIN, Mme Christelle JANDRIC, Mme Chaynesse KHIROUNI, M. Mathieu KLEIN, M. Bertrand KLING, Mme Régine KOMOROWSKI, M. Antoine LE SOLLEZ, M. Alain LIESENFELT, Mme Isabelle LUCAS, M. Frédéric MAGUIN, M. Bertrand MASSON, Mme Estelle MERCIER, M. Jean-François MIDON, M. Romain MIRON, M. Franck MURATET, M. Marc OGIEZ, M. Eric PENSAFINI, M. Cyrille PERROT, M. Maurizio PETRONIO, Mme Nadine PIBOULE, M. Romain PIERRONNET, M. Serge RAINERI, Mme Véronique RAVON, Mme Dominique RENAUD, M. Areski SADI, Mme Nicole STEPHANUS, M. Marc TENENBAUM, M. Sylvain THIRIET, Mme Catherine VIEUX-MELCHIOR, M. Laurent WATRIN, M. François WERNER, Mme Laurence WIESER, Mme Anne WUCHER, M. Bora YILMAZ

ETAIENT EXCUSE(ES) :

Mme Valérie DEBORD, Mme Carole GRANDJEAN, M. Laurent HENART

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

Mme Chloé BLANDIN à M. Bertrand MASSON
Mme Anne-Mathilde COSTANTINI à M. Jean-Pierre EHRENFELD
M. Eric DA CUNHA à Mme Evelyne DEVOUGE
M. Patrice DONATI à M. Sylvain THIRIET
M. Laurent GARCIA à M. Bernard GIRSCH
M. Philippe GUILLEMARD à M. Jean-Pierre DESSEIN
M. Stephane HABLOT à Mme Régine KOMOROWSKI
M. Vincent MATHERON à Mme Anne WUCHER
Mme Annette MATHIEU à M. Laurent WATRIN
Mme Delphine MICHEL à M. Michel BREUILLE
M. Didier SARTELET à M. Alain BOULANGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication, conformément au code de justice administrative.

Contre :

Abstention(s) :

Ne prend pas part au vote :

Le secrétaire de séance :



Le Président :





EXTRAIT

DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY

Le Président de la Métropole
du Grand Nancy

OBJET :

AFI - Classement d'office de voies et réseaux à Saint
Max - Enquête publique

ARRETE DU : 17/12/2025**ARRETE N° : 580bis**

Vu le Code de l'urbanisme, notamment en ses articles L318-3, R318-10 et R318-11,

Vu le code de la voirie routière, notamment ses articles L141-3 et R141-4 à R141-9,

Vu le décret ministériel n° 20160-490 du 20 avril 2016 créant la Métropole du Grand Nancy,

Vu la délibération du Conseil du Grand Nancy du 21 décembre 2001, approuvant la répartition domaniale des voiries,

Vu la délibération du Bureau du Grand Nancy en date du 25 septembre 2025 autorisant l'enquête publique préalable au classement d'office de voies et réseaux à Saint-Max,

Vu l'arrêté n° ARR_547 du Président du Grand Nancy du 24 septembre 2025 donnant délégation de signature à M. Éric DA CUNHA, Vice-président délégué aux moyens généraux, affaires juridiques et domaine public,

Vu l'accord de la ville de Saint-Max pour engager une procédure de classement d'office de voies et réseaux, dans le domaine public de la Métropole du Grand Nancy,

ARRETE

Article 1er : Objet de l'enquête

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de classement d'office dans le domaine public routier de la Métropole du Grand Nancy de voies et réseaux à Saint-Max.

Article 2 : Durée de l'enquête publique

L'enquête se tiendra du lundi 2 février au lundi 16 février 2026 inclus 17h en mairie de Saint-Max et au siège de la Métropole du Grand Nancy.

Article 3 : Publicité de l'enquête publique

Un courrier faisant connaître les modalités d'ouverture et d'organisation de l'enquête sera adressé aux propriétaires et copropriétaires des emprises de voirie, au moins quinze jours avant le démarrage de celle-ci. Le présent arrêté sera affiché en mairie de Saint-Max ainsi qu'au siège du Grand Nancy quinze jours au moins avant le démarrage et pendant toute la durée de l'enquête publique.

Article 4 : Désignation du Commissaire Enquêteur

Monsieur Pascal GAIRE est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Article 5 : Consultation du dossier d'enquête publique

Le dossier du projet de classement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur sera mis à disposition du public en mairie de Saint-Max et à la Métropole du Grand Nancy, 22-24 viaduc Kennedy à Nancy, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de chaque collectivité, pour enregistrer les observations

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie de Saint-Max les :

- Lundi 2 février 2026 de 10h à 12h;
- Lundi 16 février 2026 de 15h à 17h.

Le public pourra, en outre, adresser ses observations écrites à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur pendant toute la durée de l'enquête publique en mairie, au Grand Nancy et sur son site internet par le lien mail suivant:

<https://www.grandnancy.eu/publications-legales/enquetes-publiques>.

Article 6 : Rapport du Commissaire Enquêteur

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos par le Commissaire Enquêteur, qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au Président du Grand Nancy, les dossiers et les registres accompagnés de ses conclusions motivées.

Son rapport et ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public au Grand Nancy pendant un an.

Article 7 : Approbation du classement d'office

A l'issue de l'enquête et après réception des conclusions du Commissaire Enquêteur, le classement d'office sera soumis à l'approbation du Bureau de la Métropole du Grand Nancy.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, conformément au code de justice administrative.

Mathieu KLEIN



Mathieu KLEIN
2025.12.17 12:55:56 +0100
Ref:10096392-15223345-1-D
Signature numérique
le Président

Mathieu KLEIN

Liste des propriétaires et origines de propriété

CLASSEMENT SAINT-MAX

Parcelle AB n° 1

Monsieur AIT-AMMAR Farid, huissier au service du protocole de la mairie de NANCY, né à TIZI-OUZOU (Algérie) le 18 septembre 1962, demeurant 5 rue René II à CUSTINES (54670), époux de Madame ALOUANE Malika.

Marié à TIZI-OUZOU (Algérie) le 30 septembre 1981, sous le régime légal algérien de la séparation de biens, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître NARBÉY, Notaire à NANCY, le 21 janvier 2005, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 2 février 2005, Volume 2005P n° 1323.

Vente à titre de licitation faisant cesser l'indivision suivant acte reçu par Maître MICHEL, Notaire à LONGUYON, le 28 février 2014, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 13 mars 2014, Volume 2014P n° 2870.

Parcelle AD n° 218

Monsieur NOEL Bertrand Pierre-Yvan, ingénieur urbaniste, né à STRASBOURG (Bas-Rhin) le 19 mai 1971 et Madame HOAREAU Véronique Marie Héloïse, son épouse, comptable, née à SAINT PAUL (Réunion) le 13 février 1973, demeurant ensemble 23 rue des Magnolias à SAINT MAX (54130).

Mariés à la mairie de LUTTERBACH (Haut-Rhin) le 3 mai 2003, sous le régime de la participation aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître EHRET, Notaire à MULHOUSE, le 17 mars 2003, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître MARTIN, Notaire à NANCY, le 12 décembre 2014, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 9 janvier 2015, Volume 2015P n° 131.

Parcelle AD n° 221

Monsieur LIEGEOIS Yvan André, cadre, né à COMMERCY (Meuse) le 12 juillet 1965, demeurant 2 E rue du Groupe Libérator à SAINT MAX (54130), célibataire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître ANCEL, Notaire à NANCY, le 30 mai 2000, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 25 juillet et 13 octobre 2000, Volume 2000P n° 7934.

Parcelle AD n° 222

Monsieur GUTHFREUND Gilbert Maurice, retraité, né à LAXOU (Meurthe-et-Moselle) le 27 septembre 1955 et Madame PAULETTE Siahoana Aymée, son épouse, employée d'immeuble, née à AMBILOBE (Madagascar) le 20 février 1974, demeurant ensemble 2 D rue du Groupe Libérator à SAINT MAX (54130).

Mariés à la mairie de MALZEVILLE (Meurthe-et-Moselle) le 4 août 2018, sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître SAVIN-WATERMAN, Notaire à NANCY, le 10 juillet 2018, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître MAYEUX, Notaire à NANCY, le 25 janvier 2019, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 11 février 2019, Volume 2019P n° 1900.

Parcelle AD n° 225

Monsieur BALLESTRIERO Eric, né à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 6 novembre 1959 et Madame PARRA Lucia Do Ceu, son épouse, née à BEMPOSTA-MOGADOURO (Portugal) le 18 août 1959, tous deux retraités, demeurant ensemble 2 C rue du Groupe Libérator à SAINT MAX (54130).

Mariés à la mairie de SAINT MAX (Meurthe-et-Moselle) le 23 février 1985, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître BERNARD, Notaire à NANCY, le 4 septembre 2003, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 3 novembre 2003, Volume 2003P n° 11360.

Parcelle AD n° 226

Monsieur LOUIS Olivier Pascal, agent EDF, né à LAXOU (Meurthe-et-Moselle) le 1^{er} octobre 1970 et Madame AMAR Emmanuelle Madeleine Stella, son épouse, professeure des écoles, née à ARRAS (Pas-de-Calais) le 17 juin 1972, demeurant ensemble 2 b rue du Groupe Libérateur à SAINT MAX (54130).

Mariés à la mairie de NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 19 juin 2004, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître PETITJEAN, Notaire à NANCY, le 1^{er} août 2007, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 14 septembre 2007, Volume 2007P n° 10159.

Parcelle AD n° 367

Monsieur PFUND Jean Pierre Paul, né à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle) le 30 décembre 1948 et Madame FROMENT Nicole Marie Julia, son épouse, née à DAMELEVIERES (Meurthe-et-Moselle) le 19 février 1949, tous deux retraités, demeurant ensemble 12 rue des Pétunias à SAINT-MAX (54130).

Acquisition suivant acte reçu par Maître LEBOUIS, Notaire, le 12 janvier 1976, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 5 février 1976, Volume 6914 n° 1.

Parcelle AD n° 368

1-Monsieur MATHIEU Alexis Jacques Pierre, enseignant de la conduite, né à ESSEY LES NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 26 novembre 1981, demeurant 10 rue des Pétunias à SAINT MAX (54130), célibataire.

2-Madame GROJEAN Elodie, conseillère bancaire, née à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 21 mai 1992, demeurant 10 rue des Pétunias à SAINT MAX (54130), célibataire

Acquisition suivant acte reçu par Maître BONNE, Notaire à NANCY, le 9 novembre 2016, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 24 novembre 2016, Volume 2016P n° 12290.

Parcelle AD n° 370

Monsieur DORIDANT Daniel Gérard Louis, né à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 17 janvier 1947 et Madame KNOBLOCH Andrée Josiane, son épouse, née à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 5 décembre 1950, demeurant ensemble 6 rue des Pétunias à SAINT MAX (54130).

Mariés à la mairie de NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 3 février 1968, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître LEBOUIS, Notaire, le 23 décembre 1975, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 21 janvier 1976, Volume 6888 n° 9.

Parcelle AE n° 28

Monsieur EBADI Romain Mohammad Reza, médecin ophtalmologue, né à ABADEH (Iran) le 6 septembre 1965 et Madame ASKARI VARNOSFADERANI Gila, son épouse, sage-femme, née à TEHERAN (Iran) le 20 mars 1964, demeurant ensemble 19 chemin Stratégique à SAINT MAX (54130).

Mariés à la mairie de CHALON SUR SAONE (Saône-et-Loire) le 26 juin 1993, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître MARTIN, Notaire à NANCY, le 23 mai 2016, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 9 juin 2016, Volume 2016P n° 5803.

Parcelle AE n° 149

1-Monsieur BOULANGEOT Francis René Louis, retraité, né à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 6 mars 1953, demeurant 11 chemin Stratégique à SAINT MAX (54130), célibataire.

2-Madame HANNE Catherine Pierrette, retraitée, née à REIMS (Marne) le 25 novembre 1960, demeurant 11 chemin Stratégique à SAINT MAX (54130), célibataire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître NARBÉY, Notaire à NANCY, le 30 juin 2017, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 19 juillet 2017, Volume 2017P n° 8280.

Parcelle AE n° 150

Monsieur SALING Albert Marcel, retraité, né à METZ (Moselle) le 25 novembre 1939, demeurant 13 chemin Stratégique à SAINT MAX (54130), époux de Madame BRAYDA Colette Anne Marie.

Acquisition suivant acte reçu par Maître ROTH, Notaire à METZ, le 14 mars 1994, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 21 avril 1994, Volume 1994P n° 3950.

Parcelle AE n° 151

1-Madame GAILLARD Renée Thérèse, retraitée, née à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 18 juin 1945, demeurant 15 chemin Stratégique à SAINT MAX (54130), veuve de Monsieur SERRA MATIAS Carlos Alberto, et non remariée.

2-Madame MATIAS Annick, inspecteur du Travail, née à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 22 mars 1971, demeurant 3 rue de la Scierie à EVREUX (27000), épouse de Monsieur ZYGMUNT Christian.

Mariée à la mairie de SAINT MAX (Meurthe-et-Moselle) le 4 novembre 1995, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

3-Madame SERRA MATIAS Dominique, professeure des écoles, née à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 23 avril 1976, demeurant 9 rue Washington à SAINT MAX (54130), épouse de Monsieur KOHLER Eric Roger Claude.

Mariée à la mairie de NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 20 juillet 2006, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître NARBÉY, Notaire à NANCY, le 4 janvier 1979, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 8 janvier 1979, Volume 8277 n° 17.

Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître NARBÉY, Notaire à NANCY le 21 novembre 1990, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 7 décembre 1990, Volume 1990P n° 12276.

Donation suivant acte reçu par Maître NARBÉY, Notaire à NANCY, le 6 septembre 1996, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 23 octobre 1996, Volume 1996P n° 10939.

Donation avec réserve d'usufruit suivant acte reçu par Maître MOULIN, Notaire à NANCY, le 4 janvier 2018, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 25 janvier 2018, Volume 2018P n° 1097.

Parcelle AE n° 152

Monsieur MECHTOUFF Christophe Afchine, cadre de gestion, né à TEHERAN (Iran) le 10 janvier 1973 et Madame RENAUD Olivia Catherine Paule, médecin hospitalier, son épouse, née à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 19 janvier 1978, demeurant ensemble 17 chemin Stratégique à SAINT MAX (54130).

Mariés à la mairie de VANDOEUVRE-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 16 octobre 2004, initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, et ayant opté pour le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de changement de régime matrimonial reçu par Maître CUIF, Notaire à NANCY, le 15 mars 2011, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître OESTERLE, Notaire à NANCY, le 20 décembre 2016, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 13 janvier 2017, Volume 2017P n° 468.

Parcelle AH n° 66

Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble sis 43 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130) agissant au nom et pour le compte de l'ensemble des propriétaires ayant son siège 43 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), non identifié au répertoire SIRENE.

Règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître DECORPS, Notaire, le 5 avril 1974, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 29 mai 1974, Volume 6094 n° 11.

Parcelle AH n° 67

1-Monsieur CHARRET Georges, retraité, né à CHARLIEU (Loire) le 2 juin 1954, demeurant 39 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), divorcé de Madame KNIPPER Martine Antoinette Marie, et non remarié.

2-Madame GELOT Inès Odile, retraitée, née à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 7 décembre 1958, demeurant 39 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), divorcée de Monsieur KLEIN Denis Jean Léon, et non remariée.

Acquisition suivant acte reçu par Maître BAI, Notaire à NANCY, le 25 novembre 2005, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 19 janvier 2006, Volume 2006P n° 767.

Parcelle AH n° 69

Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble sis 35 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130) agissant au nom et pour le compte de l'ensemble des propriétaires ayant son siège 35 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), non identifié au répertoire SIRENE.

État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître CUIF, Notaire à NANCY, le 28 juin 2021, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 6 juillet 2021, Volume 2021P n° 8628.

Parcelle AH n° 70

Madame VINOT Geneviève Maria Léontine, retraitée, née à FROUARD (Meurthe-et-Moselle) le 9 juillet 1933, demeurant 31 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), veuve de Monsieur MINANI Emile, et non remariée.

Acquisition suivant acte reçu par Maître MARCANELLA, Notaire, le 4 décembre 1972, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 5 janvier 1973, Volume 5467 n° 20.

Parcelles AH n° 75 et AH 76

Monsieur PIERRE Mathieu Jean-François, gérant de société, né à LAXOU (Meurthe-et-Moselle) le 9 octobre 1991, demeurant 23 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), célibataire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître CUIF, Notaire à NANCY, le 9 juillet 2020, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 23 juillet 2020, Volume 2020P n° 7384.

Parcelle AH n° 77

1-Monsieur RIGAUX Nicolas, consultant en recrutement, né à LE BLANC-MESNIL (Seine-Saint-Denis) le 2 janvier 1980, demeurant 21 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), célibataire.

2-Madame SUCO Nejma, professeure certifiée, née à ARLES (Bouches-du-Rhône) le 11 février 1980, demeurant 21 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), célibataire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître BIDAUD, Notaire à NANCY, le 3 janvier 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 12 janvier 2024, Volume 2024P n° 583.

Parcelle AH n° 78

Monsieur SCHEUER Dominique Christian Jean, informaticien, né à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 26 juin 1962 et Madame RENAUX Corinne Huguette Gabrielle, son épouse, graphiste, demeurant ensemble 19 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130).

Mariés à la mairie de NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 26 juin 1987, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître GEGOUT, Notaire à NANCY, le 15 septembre 2011, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 12 octobre 2011, Volume 2011P n° 11203.

Parcelle AH n° 79

Monsieur EUSTACHE Joël Georges Charles, dessinateur projeteur, né à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 15 février 1964, demeurant 17 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), époux de Madame L'HUILLIER Sylvie Jeanne Marie.

Marié à la mairie de NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 29 août 2013, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition avec déclaration de remplacement à titre de biens propres suivant acte reçu par Maître OESTERLE, Notaire à NANCY, le 20 novembre 2013, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 2 décembre 2013, Volume 2013P n° 11472.

Parcelle AH n° 81

Monsieur MARIANI Jean François, né à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 24 septembre 1944 et Madame BORDIER Jeannette, son épouse, née à PIGEROLLES (Creuse) le 7 novembre 1940, tous deux retraités, demeurant ensemble 13 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130).

Mariés à la mairie de SAINT-MAX (Meurthe-et-Moselle) le 26 septembre 1970, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître AERTS, Notaire, le 21 décembre 1970, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 18 février 1971, Volume 4713 n° 13.

Parcelle AH n° 82

Monsieur CATTET Jean Marc, né à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 26 février 1930 et Madame SCHNEIDER Jacqueline Georgette Lucie, son épouse, née à MARAINVILLER (Meurthe-et-Moselle) le 25 décembre 1929, tous deux retraités, demeurant ensemble 11 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130).

Mariés à la mairie de NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 19 mars 1955, sous le régime de la communauté légale de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître THUOT, Notaire à TOUL, le 28 décembre 1972, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 11 janvier 1973, Volume 5476 n° 28.

Parcelle AH n° 220

Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIES de l'immeuble sis 29 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130) agissant au nom et pour le compte de l'ensemble des propriétaires ayant son siège 29 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), non identifié au répertoire SIRENE.

Règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître BARTHELEMY-JAPIOT, Notaire, le 1^{er} juin 1961, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 16 juin 1961, Volume 2741 n° 28.

Rectificatif de l'assise de copropriété suivant attestation de propriété après décès suivant acte reçu par Maître PAQUIN, Notaire à NANCY, le 24 mars 2023, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 31 mars 2023, Volume 2023P n° 7027.

Attestation rectificative dressée par Maître PAQUIN, Notaire susnommé, le 13 juin 2023, publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 20 juin 2023, Volume 2023P n° 12882.

Parcelle AH n° 252

L'établissement dénommé MEURTHE ET MOSELLE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, Établissement Public à caractère Industriel ou Commercial, ayant son siège Rives de la Meurthe, 33 boulevard de la Mothe à NANCY (54000), identifiée au répertoire sous le n° 783 329 774.

Acquisition suivant acte reçu par Maître OESTERLE, Notaire à NANCY, le 1^{er} avril 2019, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 30 avril 2019, Volume 2019P n° 5045.

Parcelle AH n° 253

Monsieur WAECHTER Gilles, né CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes) le 14 mars 1949 et Madame HEIN Catherine, son épouse, née à STRASBOURG (Bas-Rhin) le 14 octobre 1953, tous deux retraités, demeurant ensemble 41 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130).

Mariés à la mairie de STRASBOURG (Bas-Rhin) le 21 décembre 1982, sous le régime de la communauté légale de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître MAYEUX, Notaire à NANCY, le 3 juillet 2003, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 28 août 2003, Volume 2003P n° 8817.

Parcelle AH n° 438

Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIES DU 37 RUE DU MAQUIS DE RANZEY SAINT-MAX, agissant au nom et pour le compte de l'ensemble des propriétaires ayant son siège 37 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), non identifié au répertoire SIRENE.

La parcelle AH n° 438 est issue de la division de la parcelle AH n° 281, suivant procès-verbal du cadastre n° 622 N du 8 août 2024, publié au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 9 août 2024, Volume 2024P n° 15587.

Règlement de copropriété et état descriptif de division suivant acte reçu par Maître COUREUR, Notaire, le 11 mai 1987 publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 23 juin 1987, Volume A 2222 n° 24.

Attestation rectificative du 30 juillet 1987, publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 13 août 1987, Volume A 2294 n° 12.

Modificatif d'état descriptif de division et vente suivant acte reçu par Maître CUIF, Notaire à NANCY, le 4 février 2020, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 23 juin 2020, Volume 2020P n° 5986.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître CUIF, Notaire à NANCY, le 17 décembre 2020, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 22 décembre 2020, Volume 2020P n° 14496.

Parcelles AH n° 328 et AH n° 329

Surface :

1-Madame ROLLOT Claudine Andrée, retraitée, née à LAXOU (Meurthe-et-Moselle) le 3 octobre 1941, demeurant 16 rue Pont Cézard à NANCY (54000), épouse de Monsieur FARAILL Paul.

Mariée à SAINT-MAX (Meurthe-et-Moselle) le 12 juillet 1963, sous l'ancien régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à son union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

2-Madame ROLLOT Jeannine Yvonne, retraitée, née à LAXOU (Meurthe-et-Moselle) le 20 mars 1939, demeurant 4 rue Roger Bérin à ESSEY-LES-NANCY (54270), célibataire.

3-Madame ROLLOT Marie-Claire, retraitée, née à SAINT-MAX (Meurthe-et-Moselle) le 15 janvier 1945, demeurant 4 allée Beethoven à ARGENTEUIL (95100), célibataire.

Tréfonds :

Le DISTRICT DE L'AGGLOMERATION NANCEIENNE, établissement public créé par arrêté de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle en date du 12 octobre 1959, ayant son siège 22-24 Viaduc John Kennedy à NANCY (54000 - Meurthe et Moselle), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 245 400 098.

-Les parcelles AH n° 328 (surface et tréfonds) et AH n° 329 (surface et tréfonds) sont issues de la division de la parcelle AH n° 286 suivant procès-verbal du cadastre n° 2784 du 29 juillet 1994, publié au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 27 juillet 1994, Volume 1994P n° 7173.

-La parcelle AH n° 286 est issue de la division de la parcelle AH n° 59 suivant Document d'Arpentage, publié au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 1^{er} septembre 1987, Volume A 2321 n° 12.

Partage suivant acte reçu par Maître LITAIZE, Notaire, le 26 mai 1982, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 21 juillet 1982, Volume A 69 n° 7.

Division en surface et tréfonds et cession du droit de tréfonds au District de l'Agglomération Nancéienne, suivant acte reçu par Maître MARTIN, Notaire à NANCY, le 6 février 1984, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 2 mars 1984, Volume A 802 n° 21.

Parcelle AH n° 382

Monsieur ZABEE Laurent, chirurgien, né à BRIEY (Meurthe-et-Moselle) le 3 mai 1971, demeurant 15 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), divorcé de Madame PAGANUS Anne-Gaëlle Françoise, et non remariée.

Acquisition suivant acte reçu par Maître CUIF, Notaire à NANCY, le 1^{er} juin 2015, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 12 juin 2015, Volume 2015P n° 5303.

Parcelle AH n° 389

Madame KHALIFE Magali, chirurgien-dentiste, née à ESSEY-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 22 novembre 1991, demeurant 27 rue du Maquis de Ranzey à SAINT-MAX (54130), épouse de Monsieur PIERRE Mathieu Jean-François.

Mariée à la mairie de NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 7 août 2021, sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par maître CUIF, Notaire à NANCY, le 13 juillet 2021, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître HEHN, Notaire à NANCY, le 25 septembre 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 7 octobre 2024, Volume 2024P n° 19124.

Parcelle AH n° 426

Monsieur WALLISER Björn, professeur des universités, né à STUTTGART (Allemagne) le 17 décembre 1962 et Madame BERGER Gerlinde, juriste, son épouse, née à VERSMOLD (Allemagne) le 7 avril 1967, demeurant ensemble 26 rue des Brigeottes à SAINT-MAX (54130).

Mariés à la mairie de HEIDELBERG (Allemagne) le 15 avril 1994, sous le régime légal allemand de la participation aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

La parcelle AH n° 426 est issue de la division de la parcelle AH n° 278 suivant procès-verbal du cadastre n° 618 U du 22 avril 2024, publié au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 23 avril 2024, Volume 2024P n° 7639.

Acquisition suivant acte reçu par Maître MARTIN, Notaire à NANCY, le 18 juin 2001, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY les 6 août et 10 septembre 2001, Volume 2001P n° 8025.

Parcelle AI n° 98

1-Monsieur DIOU François-Xavier Robert Henri, responsable technique, né à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 4 décembre 1979, demeurant 69 rue du Maréchal Foch à SAINT-MAX (54130), célibataire.

Ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Madame EXBRAYAT Anne-Laure, enregistré au Tribunal d'Instance de NANCY le 30 septembre 2013, non modifié depuis.

2-Madame EXBRAYAT Anne-Laure, cadre fonction publique, née à VILLEURBANNE (Rhône) le 17 mai 1984, demeurant 69 rue du Maréchal Foch à SAINT-MAX (54130), célibataire.

Ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Monsieur DIOU François-Xavier, enregistré au Tribunal d'Instance de NANCY le 30 septembre 2013, non modifié depuis.

Acquisition suivant acte reçu par Maître FRANCOIS, Notaire à SAINT NICOLAS DE PORT, le 18 décembre 2014, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 9 janvier 2015, Volume 2015P n° 161.

Parcelle AI n° 104

1-Monsieur USTIC Stephen Emile Luka, artisan, né à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 27 décembre 1991, demeurant 18 rue Diderot à SAINT-MAX (54130), célibataire.

Ayant conclu un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens le 12 février 2019, avec Madame NORMAND Charline, enregistré à la mairie de NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 12 février 2019, non modifié depuis.

2-Madame NORMAND Charline Joséphine Marie Françoise, chef d'équipe coordinatrice, née à ESSEY-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 17 avril 1992, demeurant 18 rue Diderot à SAINT-MAX (54130), célibataire.

Ayant conclu un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens le 12 février 2019, avec Monsieur USTIC Stephen, enregistré à la mairie de NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 12 février 2019, non modifié depuis.

Acquisition suivant acte reçu par Maître PETITDEMANGE, Notaire à NANCY, le 31 janvier 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 17 février 2022, Volume 2022P n° 4044.

Parcelle AK n° 141

1-Monsieur BELLAGAMBA Matteo, agent général d'assurance, né à CESENA (Italie) le 7 février 1988, demeurant 17 rue Saint-Livier à SAINT-MAX (54130), célibataire.

2-Madame MORILHAT Florine Edith Colette, chargée d'affaires entreprises, née à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 23 novembre 1994, demeurant 17 rue Saint-Livier à SAINT-MAX (54130), célibataire.

Acquisition suivant acte reçu par Maître PETITJEAN, Notaire à NANCY, le 24 novembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 6 décembre 2022, Volume 2022P n° 27362.

Parcelle AK n° 164

Madame SCHNEIDER Karine Théa Marie, hôtesse de caisse, née à LAXOU (Meurthe-et-Moselle) le 26 août 1975, demeurant 11 impasse Saint Livier à SAINT-MAX (54130), épouse de Monsieur CHARDIN-SCHNEIDER Gilles Marcel.

Mariée à la mairie de SAINT-MAX (Meurthe-et-Moselle) le 6 avril 2017, sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître MARTIN, Notaire à NANCY, le 26 avril 2017, lequel régime matrimonial n'ayant subi depuis aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Partage de succession suivant acte reçu par Maître MARTIN, Notaire à NANCY, le 28 juin 2017, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 13 juillet 2017, Volume 2017P n° 7980.